

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Le nouveau souffle de l'édition

Francine Bordeleau

Number 103, Fall 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/37917ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bordeleau, F. (2001). Le nouveau souffle de l'édition. *Lettres québécoises*, (103), 13–16.

Le nouveau souffle de l'édition

Y a-t-il là un « phénomène », comme certains se sont plu à le dire ? Ces dernières années, en tout cas, un nombre conséquent de nouvelles maisons d'édition sont apparues dans le paysage littéraire québécois.

De multiples raisons expliquent cette effervescence.

DOSSIER

Francine Bordeleau

EN CES TEMPS OÙ DES ESPRITS CHAGRINS ne cessent de prédire la mort du livre et où, par ailleurs, on observe une nette tendance aux grands regroupements, les aspirants éditeurs semblent se multiplier, tant du côté québécois que du côté canadien. « Il se passe rarement une journée sans qu'on reçoive des demandes d'information de la part de personnes qui veulent mettre sur pied leur propre maison d'édition », remarque ainsi Carole Boucher, agente de programme au Conseil des Arts du Canada (CAC).

Au Québec, la dernière-née des maisons d'édition, baptisée Les Allusifs, est apparue officiellement le 22 février 2001. Sa fondatrice, Brigitte Bouchard, a longuement réfléchi avant de plonger dans l'aventure. Le milieu de l'édition, elle le connaît bien puisqu'elle y a travaillé pendant une dizaine d'années, d'abord comme attachée de presse puis comme directrice littéraire. Aussi le lancement montréalais des quatre premiers titres des Allusifs, à l'Usine C, fut-il très couru. Et une assez vaste couverture médiatique a suivi la parution des livres. Brigitte Bouchard peut somme toute se congratuler.

Comment explique-t-elle son passage à l'acte ?

L'aspect éditorial m'intéressait de plus en plus et a pris le pas sur les relations de presse. Par ailleurs, je défendais une idée de la littérature qui n'était pas forcément partagée par mes patrons. Il était donc naturel, en quelque sorte, que je fonde ma propre maison. Par contre, je ne me serais jamais lancée si je n'avais eu une certaine expertise.

De fait, l'édition est un domaine complexe dont les principales étapes consistent en la recherche de manuscrits, la révision des textes et leur mise en page, le choix d'une maquette, la distribution et la publicité. Et ce n'est pas un secteur très payant. Pourtant les nouvelles maisons se multiplient : juste depuis 1990, une vingtaine, au bas mot, sont apparues.

Cerner le phénomène

Si l'on en croit Carole Boucher, quelqu'un comme Brigitte Bouchard correspond plutôt bien au profil typique du « nouvel » éditeur québécois. Ses observations, M^{me} Boucher les fait à partir des statistiques que révèle le programme de subventions aux nouveaux éditeurs du CAC. « Les Québécois se positionnent plus rapidement que les anglophones. Ils ont tendance à proposer davantage de titres, et sont plus nombreux à rester en activité », résume-t-elle. En d'autres termes, les Québécois, lorsqu'ils commencent, posséderaient déjà une bonne connaissance du milieu.

L'édition, tant au Québec qu'au Canada anglais, est subventionnée, comme chacun sait. Au CAC, les éditeurs peuvent être admissibles aux subventions s'ils ont d'abord publié, à leurs frais, au moins quatre titres. (En ce qui concerne Les Allusifs, le lancement simultané de quatre livres est plutôt dû au hasard, en même temps qu'à la volonté de se faire mieux remarquer, car la maison n'est pas inscrite au programme du CAC.) « Cette

condition est une façon de s'assurer du sérieux et de l'engagement des demandeurs. Les quatre titres nous donneront aussi une idée de la qualité du programme éditorial », explique M^{me} Boucher. Pour évaluer cette qualité, les jurys¹ sont tenus de lire les livres rattachés à la demande.

Les chiffres récents permettent-ils de dégager des tendances ? En 1998, le programme admettait six nouveaux « clients », dont cinq québécois.

L'année suivante, onze nouveaux éditeurs répondaient aux exigences du CAC, dont trois québécois. En 2000, le programme accueillait treize nouveaux joueurs, dont sept québécois, alors qu'en 2001, sur les dix-huit éditeurs acceptés, cinq viennent d'ici. Les chiffres du CAC permettent donc de constater que, compte tenu de la population québécoise, qui représente environ 25 % de la population

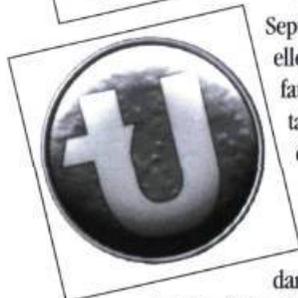
canadienne, l'activité de l'édition est plus importante ici qu'au Canada anglais. Cette tendance se confirme au programme de subventions globales (l'étape suivante) : en 2001, le volet francophone comprenait 64 éditeurs, soit 10 de plus qu'en 1997, et le volet anglophone en admettait 88, soit 8 de plus qu'en 1997.

Tous les éditeurs subventionnés une première ou une deuxième fois ne survivront pas. Le risque est inévitable. Par ailleurs, reconnaît elle-même M^{me} Boucher, l'enveloppe globale d'environ 350 000 \$, que se partagent annuellement les nouveaux éditeurs canadiens — francophones et anglophones, donc —, est plutôt minime. De fait, le montant maximal par éditeur s'élève à 25 000 \$, et celui-ci doit alors publier au moins cinq titres dans l'année.

Toujours au CAC, l'étape suivante est le passage au programme de subventions globales qui dispose, lui, d'une enveloppe de quelque sept millions de dollars pour les secteurs francophone et anglophone. Le programme accueille en moyenne trois nouveaux éditeurs par année. Pour s'y qualifier, on doit publier quatre titres admissibles² durant l'année, ou huit titres étalés sur deux ans.

Carole Boucher précisera que depuis quelque temps, et compte tenu de l'augmentation du nombre de joueurs, une réflexion est en cours au CAC. Peut-être pas, toutefois, dans le sens où le souhaiteraient les opposants aux subsides gouvernementaux en matière culturelle. Ainsi, après des années de stagnation, les enveloppes du CAC ont enfin augmenté en 2001, la ministre Sheila Copps ayant accordé vingt-cinq millions supplémentaires, pour trois années consécutives, au budget de l'organisme. Cet argent bienvenu, qui reviendra peut-être sur une base récurrente, doit cependant être partagé entre tous les secteurs culturels. Les questions cruciales — qui subventionner ? quelle devrait être la part de subventions dans les budgets ? comment éviter le saupoudrage ? — demeurent donc. « Il est essentiel de se poser ces questions, mais on ne peut refuser de soutenir la relève », souligne Carole Boucher.





« Les subventions peuvent créer l'illusion qu'elles facilitent l'émergence de nouveaux éditeurs. Mais c'est une illusion, justement », dit pour sa part Denis Vaugeois, président de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL). Née à Québec à la fin des années quatre-vingt, la maison de cet ancien ministre péquiste de la Culture — Le Septentrion, qui se consacre à l'Histoire — n'est elle-même pas si vieille. Mais à ce compte, il faudrait rappeler que l'édition québécoise, en tant qu'industrie, prenait son véritable essor dans les années soixante-dix seulement, et pouvait songer à la consolidation vers 1980, quand Vaugeois parvenait à faire adopter la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre (communément appelée

« Loi 51 »). Et si le président de l'ANEL ne peut dissimuler, en tant qu'éditeur faisant des affaires dans le très restreint marché québécois, son agacement face à certains nouveaux venus qui jouent dans ses plates-bandes, il estime que « l'émergence d'éditeurs est un gage de liberté, un signe de vitalité culturelle ».

Les chiffres des lettres

Le « phénomène » des nouveaux éditeurs a d'abord une consonance montréalaise. Qu'il s'agisse des Allusifs, que dirige Brigitte Bouchard ; de Dramaturges Éditeur, maison fondée en 1996 par Yvan Bienvenue et Claude Champagne, et consacrée au théâtre actuel ; des Éditions Robert Soulières, nées également en 1996 et spécialisées en littérature pour la jeunesse ; de Varia et de Planète rebelle, qui ont publié leurs premiers titres en 1997 ; de Trait d'union et de l'Effet pourpre, dont les activités ont commencé en 1999 ; de Point de fuite, apparue en 2000 sous la férule d'Emmanuel Aquin et d'Andrée Yanacopoulo : toutes ces maisons sont en effet sises dans la métropole.

On n'oubliera pas, cependant, que de nouveaux éditeurs naissent également en région. Victor-Lévy Beaulieu a fondé les Éditions Trois-Pistoles, dans cette même ville, en 1995, et Jean Pettigrew, après un passage chez Québec Amérique, a mis sur pied à Québec, en 1996, les Éditions Alire, qui se consacrent au fantastique, à la science-fiction et au policier. Voilà deux exemples parmi d'autres. Des éditeurs, encore, ont une diffusion plutôt marginale, et une vocation à caractère surtout régional. On peut mentionner les Écrits des Hautes-Terres, dans l'Outaouais, dont les activités ont véritablement commencé en 1998 (Pierre Bernier, membre fondateur des Éditions Vents d'Ouest, en est le p.-d.g.),

ou Docteur Sax, une petite maison (non subventionnée) consacrée à la poésie et dont s'occupe à Québec, depuis 1995, Martin Pouliot.

Sur notre industrie du livre, l'étude la plus récente est sans doute *Les chiffres des mots*, publiée en mai 2001 et réalisée par Marc Ménard, économiste à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), organisme subventionneur rattaché au ministère de la Culture et des Communications du Québec. L'étude révèle qu'en 1999 le Québec comptait 113 éditeurs agréés, donc admissibles aux subventions et aux

avantages conférés par la « Loi 51 », mais que selon Statistique Canada le total des éditeurs québécois s'élevait, pour cette même année, à 216.

L'économiste a également établi des comparaisons selon les années et les pays. Tous genres confondus, il se publiait au Québec 2 757 titres en 1989 contre 3 775 en 1999. Pour les amateurs de statistiques, on mentionnera que ce chiffre, certes attribuable, en grande partie, à l'augmentation du nombre de maisons d'édition au cours de la dernière décennie, représente, au prorata de la population, 51 titres publiés par 100 000 habitants. Ce taux devance celui des États-Unis (20 titres par 100 000 habitants), du Canada hors Québec (34,1) et de la France (47,6).

Par ailleurs — et ne serait-ce que pour utiliser la catégorie la plus populaire —, le Québec publiait 212 romans en 1989 contre 462 en 1999. Le tirage moyen des romans, durant cette même période, baissait de près de 300, pour passer de 2 451 à 2 168. Toutes catégories confondues, le tirage moyen par titre était de 3 049 en 1989 contre 2 203, 10 ans plus tard. Les sommets ont été atteints en 1992 : cette année-là, en effet, le tirage moyen grimpeait à 4 158, pour ensuite descendre constamment.

L'étude de Marc Ménard démontre qu'au prorata de la population le Québec publie davantage que les États-Unis, le Canada anglais et la France. On peut arguer que le Québec publie trop, que n'importe qui peut se faire publier, et que la faute en incombe en bonne partie à la multiplication des éditeurs. « Alors je préfère un pays où il est trop facile de se faire publier », rétorque Denis Vaugeois. Du reste, comparaison n'est pas raison. Les États-Unis tout particulièrement, mais aussi le Canada anglais et la France, sont entrés dans l'ère de la concentration verticale et horizontale en ce qui concerne les éditeurs⁵. « Le phénomène est bien réel ici, mais on ne s'en rend pas encore compte », poursuit M. Vaugeois.

Selon lui, la naissance de plusieurs nouveaux éditeurs en peu de temps n'est pas vraiment attribuable aux subventions, du reste plus ou moins généreuses. De fait, l'étude de Ménard révèle que les subventions constituent moins de 15 % des revenus totaux des éditeurs. L'aide fédérale, qui provient du Conseil des Arts du Canada et de Patrimoine Canada (avec le PADIÉ : le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition), représente entre 5,3 et 9,1 % des revenus des éditeurs, et est la plus substantielle.



André Lemelin

Des avenues originales ?

Pour Denis Vaugeois, qui exploite également une librairie indépendante à Sillery (dans la proche banlieue de Québec), il faut voir dans la naissance de nouvelles maisons d'édition « une résistance à la pensée unique ».

Se donner un lieu pour *le dire*, qui correspond à l'idée qu'ils ont de la littérature : voilà bien ce qui semble du reste motiver la plupart des nouveaux éditeurs. « En ce qui concerne l'industrie du livre, le problème ne se situe pas dans le nombre de joueurs, mais bien dans le produit qu'ils offrent », dit ainsi François Couture, qui a fondé l'Effet pourpre après avoir fait ses classes chez Triptyque.

Je m'identifie aux vieux [Hubert Aquin et compagnie] quand ils étaient jeunes. Je veux des livres qui changent le lecteur, j'ai créé ma maison pour dire quelque chose à travers mes écrivains, car je ne retrouve nulle part l'idée que je me fais de la littérature.

À l'institution littéraire québécoise, Couture reproche son conservatisme, son côté figé, son manque d'ouverture envers la relève. L'Effet pourpre se définit pour sa part comme « révolutionnaire », touche un lectorat qui appartient majoritairement au groupe des 16-35 ans, et se targue d'« une politique éditoriale rigoureuse » en vertu de laquelle « sont publiés des styles, des écrivains possédant déjà une voix ».

Entre 1999 et l'été 2001, l'Effet pourpre a publié six écrivains. Quatre d'entre eux constituent des découvertes : Patrick Brisebois, Daniel Da, Sylvain Houde et Alain Turgeon. Robert Gray et Maxime-Olivier Moutier, les deux autres, étaient chez Triptyque. (Que l'Effet pourpre n'ait jusqu'à maintenant publié que des hommes relève du seul hasard, assure François Couture.) On pourrait donc reprocher à Couture de ne pas avoir apporté le renouveau qu'il clame pourtant haut et fort. Mais on se souviendra aussi qu'en 1995, lorsqu'il a quitté les Éditions VLB, Jacques Lanctôt rapatriait, dans sa maison qui démarrait sous le nom de Lanctôt éditeur, l'écrivain Dany Laferrière. Puissante locomotive... Lanctôt fut le premier à détecter le talent de Laferrière, et ceci explique en bonne partie cela.

C'est simple : la relation que tissent entre eux l'écrivain et son éditeur ne se résume pas toujours, loin s'en faut, à l'ordre mercantile. Par ailleurs, bien des écrivains sont volages, papillonnent d'une maison à l'autre... Aussi peut-on avoir l'impression, dans un premier temps, que la principale conséquence de l'apparition de nouveaux éditeurs consiste en un déplacement d'auteurs.

Ce phénomène du déplacement d'auteurs, on l'observe encore chez Trait d'union qu'a fondée Pierre Turgeon. Il a tout de même publié son lot de premiers livres : par exemple *Chair d'assaut*, de Mélika Abdelmoumen, qui reçut une critique plutôt favorable. « Des manuscrits nous sont arrivés rapidement et plusieurs d'entre eux étaient excellents, mais avaient été refusés partout. Cela montre qu'il y a place pour de nouvelles maisons », dit M. Turgeon.

Mais ce dernier est également un écrivain qui bénéficie, par surcroît, d'une longue histoire d'éditeur. « Quand j'ai annoncé mon retour à l'édition, beaucoup de mes anciens auteurs sont revenus », dit-il. Sa maison n'a donc pas mis de temps à dépasser le stade artisanal : à l'été 2001, le catalogue de Trait d'union comptait déjà quelque 45 titres répartis dans plusieurs collections que dirigent des écrivains tels Claudine Bertrand, Madeleine Ouellette-Michalska et Pierre Ouellet, associé à la revue *Spirale*. « Tout un réseau est d'ailleurs en train de se monter autour de la revue », dit un Pierre Turgeon qui admet couvrir « un spectre assez large mais cohérent puisque la maison, comme son nom l'indique, veut servir de trait d'union entre les différentes formes ».

« Certains textes ne sont pas publiés, simplement parce qu'ils s'éloignent des diktats et des canons prévalant dans le milieu. Ce sont d'abord de tels textes qui m'intéressent », dit pour sa part Michel Bédard, fondateur de Varia. Ces « canons » ne seront cependant pas clairement précisés...

Varia pratique un bel éclectisme, qui propose romans (d'Anne-Marie Saint-Cerny, de Denis Vaillancourt, de Pierre K. Malouf...), recueils de nouvelles (Suzanne Harnois, Nicole René...) et de poèmes (de Claude Péloquin, notamment), essais polémiques, mémoires (de Jacques Henripin, entre autres) et ouvrages d'actualité. Le but de la maison appa-

raît relativement modeste.

« Nous voulons faire paraître des œuvres variables qui peuvent apporter une certaine contribution à la littérature ou au débat public », dit Michel Bédard. Ce philosophe et politologue se définit comme « un libertarien » et dénonce « la censure sur le plan des idées » ; ce sont ces principes mêmes qui président au choix des manuscrits publiés. La maison a fait parler d'elle en publiant par exemple *Tabac et liberté. L'État comme problème de santé publique*, de Pierre Lemieux (en 1997).

C'est à une proposition esthétique bien définie que convient pour leur part les « romans miniatures » des Allusifs. Cette esthétique s'appuie sur une écriture de la concision — de « l'allusion », en somme — et de la densité. Ici, on est donc à mille lieues de la saga et de la littérature de type best-seller, et pas tout à fait dans la nouvelle non plus. « J'ai travaillé sur cette notion pendant peut-être un an », souligne Brigitte Bouchard. Le créneau défendu par Les Allusifs, et qui demeure peu exploité par les éditeurs existants, est pour l'heure représenté par André Marois, Tecia Werbowski (issue de l'écurie Leméac/Actes Sud), Pan Bouyoucas et Vilma Fuentes, une Mexicaine aujourd'hui installée en France qui alimente le catalogue des Éditions La Différence. Il donnera lieu à des livres de plus ou moins cent pages, et quatre nouveaux titres devraient paraître cet automne. « Je veux continuer de faire découvrir des auteurs de l'extérieur et des écritures de qualité », dit M^{me} Bouchard.

Le « créneau » de Planète rebelle est lui aussi de mieux en mieux défini. Après avoir publié nouvelles et romans, la maison s'est orientée vers le conte ou plutôt, de préciser l'éditeur et auteur André Lemelin, vers « la littérature orale ». Un courant se développe du reste, tant du côté anglophone que du côté francophone, et le CAC inclut dans ses programmes de subventions la notion d'« oralité ». « C'est un courant très éclaté », dit M. Lemelin. Lui, par exemple, travaille le conte urbain. « L'histoire est contemporaine, très sociale, se déroule en ville et, règle générale, finit mal ; l'individu est montré dans sa petitesse. En outre, le conte urbain fait fi de la structure traditionnelle du conte. »

Le désir d'innover

Avant Planète rebelle, Lemelin s'occupait de la revue de nouvelles *Stop*. Lui non plus n'est donc pas un néophyte. Au début cependant, il a surtout fonctionné au coup par coup, « un projet à la fois ». Sa maison a maintenant atteint un certain rythme de croisière : une dizaine de titres par année. Elle propose en outre un produit original : le livre-disque, qui consiste en un livre doublé d'un cédérom, et sert le conte. « Le livre-disque poursuit l'objectif de conserver une mémoire des activités de l'oralité, d'archiver cette culture très floue et très mouvante. Mais comme le concept est tout à fait nouveau, il faut y habituer le public », dit André Lemelin.

Ce concept du livre-disque, que *Contes coquins pour oreilles folichonnes*, de Renée Robitaille, aura aidé à faire connaître (on devine pourquoi), constitue une arme à deux tranchants pour Planète rebelle. Son originalité est susceptible d'attirer l'attention des médias ; du reste l'éditeur, qui fonctionne sans attaché de presse, s'estime plutôt satisfait de la réception qu'obtiennent ses œuvres. Par contre, « la réalisation d'un livre-disque coûte deux fois plus cher, mais aucun organisme subventionneur n'en tient compte », déplore M. Lemelin. Selon lui, l'État devrait considérer l'audace des maisons d'édition, et y consacrer un budget spécial.



Planète rebelle

L'audace est-elle une caractéristique des jeunes maisons ? Pas forcément. C'est toutefois une qualité que certains pays d'Europe, apparemment, reconnaissent à Planète rebelle : ses livres-disques auraient fait vive impression outre-Atlantique. Trait d'union, de son côté, a formé au printemps un partenariat avec Orbi 21, une compagnie de production de films, ce qui permettra à des livres de la maison d'être portés à l'écran. « Si, au Québec, on ne participe pas au mouvement du multimédia, celui-ci nous sera imposé de l'extérieur », plaide Pierre Turgeon. L'éditeur est aussi des plus actifs en matière de commerce électronique et annonce tous ses titres dans Internet.

On pourrait également parler d'Alire qui a vite conçu un site Internet afin de pénétrer le marché international, s'est gagné au Québec une réputation dans les genres dits « populaires » ou la « paralittérature » (s.-f., fantastique, polar, roman d'espionnage), et s'est adapté à son lectorat — ainsi qu'à la concurrence étrangère — en sortant directement ses livres en format de poche. Ou de Dramaturges Éditeur, qui tente généralement de faire coïncider la parution de ses textes dramatiques avec le moment où ils sont mis en scène, et vend ses livres dans les théâtres. Ou des Allusifs, la dernière-née des maisons québécoises, où l'on mise sur le texte avant tout, une exigence que reflètent jusqu'aux couvertures, d'une sobriété exemplaire et hautement calculée...

Le prix de la relève

Des nouveaux éditeurs, « il en naît beaucoup, il en meurt un certain nombre, mais c'est le public qui décide, et il doit en être ainsi », dit Denis Vaugeois. Pour le président de l'ANEL, la multiplication des maisons d'édition, à laquelle on assiste depuis quelques années, n'a rien d'inquiétant.

Actuellement, des maisons passent dans le giron de gros groupes. Dès lors, qu'on ne se le cache pas, elles sont davantage soumises à des résultats financiers et perdent leur autonomie car les gros groupes ne veulent pas prendre de risques,

rappelle-t-il encore. Les petits, et nouveaux éditeurs — ceux qui sont encore habités par la passion —, jouent donc un rôle essentiel. Eux prennent les risques d'aller vers de jeunes auteurs, de publier des textes *a priori* invendables...

Le hic, c'est que nous sommes dans un pays où le marché à lui seul ne suffit pas à supporter tous les éditeurs. D'où des programmes de subventions, dont les enveloppes n'augmentent hélas pas au même rythme que les besoins. « Avec l'apparition de nouveaux joueurs, ce sont les plus grosses maisons qui voient leurs subventions diminuer », dit René Bouchard, directeur général du soutien aux entreprises culturelles à la SODEC. « Or,

cela peut devenir préoccupant, dans la mesure où nous voulons consolider une industrie. Nous avons des fleurons, des éditeurs importants, et il faut également penser à les aider », remarque-t-il.

Il reste que, pour M. Bouchard, une société d'État comme la SODEC n'a pas à empêcher des « entrepreneurs » — les éditeurs — à se lancer en affaires. Pas plus qu'elle n'a à intervenir sur le contenu proposé par ces mêmes entrepreneurs. « Les éditeurs sont les porteurs de l'œuvre et sont capables d'évaluer leurs risques. Ils doivent obtenir les outils et les moyens qui leur permettront de pratiquer leur métier avec tous les standards de qualité. »



Denis Vaugeois

Moyens financiers, sans aucun doute. À cet égard, il convient de souligner que les institutions financières ne sont pas prêtes et qu'à Brigitte Bouchard, par exemple, elles ont cru bon de rappeler que le marché était pratiquement saturé. Moyens techniques aussi. La SODEC a d'ailleurs fait de l'informatisation et du commerce électronique du livre deux de ses priorités.

Le développement des technologies n'est probablement pas étranger à l'émergence des nouvelles maisons. On peut désormais être très petit tout en produisant, à des coûts relativement minimes, des livres de bonne qualité. « Le climat dans lequel les éditeurs évoluent est beaucoup plus favorable qu'il y a 25 ans », dit Pierre Turgeon. Les politiques, les programmes, mais aussi l'environnement technologique contribuent à ce climat.

Si le contexte est propice au foisonnement des maisons, Marc Ménard, au terme de son étude, insiste sur certaines « tendances lourdes qui handicapent l'efficacité et la rentabilité de tous les acteurs de la filière ». Parmi celles-ci, il note « la hausse tendancielle du nombre de titres édités ». En même temps, un niveau de production élevé témoigne d'une vitalité culturelle indéniable. L'insoluble question — le Québec publie-t-il trop de livres ? — demeure donc.

1. Au provincial comme au fédéral, toutes les demandes de subventions, dans le secteur des arts en général, sont évaluées par des jurys de « pairs », indépendants de la fonction publique.
2. Sont par exemple exclus les guides pratiques, les ouvrages de psychologie populaire, les livres écrits par des auteurs étrangers et les ouvrages savants.
3. Sur cette question, Benjamin Barber s'est penché avec le plus grand sérieux dans un ouvrage qui, à notre avis, demeure une référence incontournable en la matière. Il s'agit de *Djihad versus McWorld* (traduit de l'américain par Michel Valois), Paris, Desclée de Brouwer, 1996, p. 113-150.
4. L'expression vient de l'écrivain japonais Kawabata, prix Nobel de littérature en 1968.

La Passion
du livre

livre

Quel plaisir !

Retrouver mon LIVRE le soir...

Impression soignée
de vos livres, périodiques
et brochures à court
et moyen tirages
(couleur ou noir et blanc)

S

AGMV Marquis

Imprimeur inc.

MEMBRE DU GROUPE SCABRINI

Montréal

Tél.: 514.954-1131

Téloc.: 514.954-0004

Cap-Saint-Ignace

Tél.: 418.246.5666

Téloc.: 418.246.5564

Internet : agmv@agmv.com